



Département du Nord

Conseil municipal

17 Avril 2014 à 20 heures 30.

Arrondissement de CAMBRAI-EST

Étaient présents : Mesdames Annick LECHOWICZ, Ingrid LEMAITRE et Marie-Cécile MACHON, Messieurs Jean Richard LECHOWICZ, Eddy DHERBECOURT, Olivier GOFFART, Bernard DUPAS, Pascal DHOUAILLY, Florian LEGRAND, Patrice GUINET et Philippe HERBET.

Absents excusés : Mme Sylviane GONTHIER ayant donné procuration à Mme Annick LECHOWICZ, Mme Olga LERICHE ayant donné procuration à M. Jean Richard LECHOWICZ, M. Eddy BOUBET ayant donné procuration à Mme Ingrid LEMAITRE et M. Sébastien BUSSY ayant donné procuration à M. Eddy DHERBECOURT.

• Compte Administratif 2013

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2013. En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 567 622.22 € et les recettes à 1 013 428.82 € soit un excédent de 445 806.60 €. En investissement, les dépenses s'élèvent à 165 583.20 € et les recettes à 979 153.77 € soit un excédent de 813 570.57 €.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif 2013 et le compte de gestion du percepteur.

• Budget Primitif 2014

Le total des dépenses et des recettes pour la section de fonctionnement est de 696 359.00 €

Le total des dépenses et des recettes pour la section d'investissement est de 1 960 926.92 €

Taux des 3 taxes (pas d'augmentation par rapport à 2013) :

- Taxe d'habitation : 17.43 %
- Taxe foncière bâti : 13.08 %
- Taxe foncière non bâti : 53.53 %

Le Conseil municipal décide de verser les subventions aux associations suivantes :

- C.C.A.S.	5 500 €
- ANCIENS COMBATTANTS	500 €
- CHASSE	800 €
- PARENTS D'ELEVES	2 000 €
- ASCLA	100 €
- AFA	4 300 €
- BASILE MUSIC SCHOOL	300 €
- « LEUS » Javelot Club	400 €
- Don du sang	50 €
- Comité d'animation	5 000 €

Après délibération et avec une abstention, le Conseil municipal approuve le budget primitif 2014.

• Comité d'animation

C'est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 sous le nom **Comité d'animation d'Awoingt**. Cette Association sans but lucratif, d'une durée illimitée, a pour but de :

- Participer au «vivre ensemble» sur la commune en favorisant les rencontres entre habitants.
- Participer à l'élaboration du calendrier des manifestations et des festivités locales avec la municipalité et les associations locales.
- Organiser des activités, des rencontres sur le territoire de la commune et d'en assurer l'organisation et le bon déroulement.
- Organiser à l'usage de ses adhérents des activités qui seraient souhaitées par ses membres.
- Participer, en collaboration avec d'autres associations à toute activité.
- Nouer et entretenir des liens avec les associations communales.

Pour les habitants de la commune, il suffit de remplir un bulletin d'adhésion ; les personnes non résidentes peuvent adhérer par le biais du parrainage.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte la création du Comité d'Animation et approuve ses statuts. Ses membres désignés par le Conseil Municipal sont M Eddy DHERBECOURT et M Florian LEGRAND.

• **Etude de la cession d'une parcelle communale**

Madame GOUBET a sollicité l'achat de la parcelle attenante à sa maison afin de pouvoir accéder à l'arrière de sa propriété. Un passage de 3m pourrait être rétrocédé, les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur. Les domaines seront saisis quant à l'estimation de cette parcelle.

• **Questions diverses**

M Nicolas Ziegler, conseiller général du canton de Cambrai-Est, adjoint au Maire de Cambrai, assurera une permanence en mairie jeudi 24 avril 2014 de 14h00 à 16h00.

Madame Sylviane GONTHIER est désignée comme déléguée au Comité Syndical SIDEN-SIAN pour la compétence « EAUX PLUVIALES ».

Il est prévu une sortie à Stella Plage et à la Cité des Sciences pour les enfants de l'école de la Source.

Dans le cadre du fonctionnement général de la Mairie, à compter du 5 mai 2014, celle-ci sera fermée tous les matins, et Mme Bouche effectuera son service le mercredi matin au lieu de mercredi après-midi et le vendredi matin au lieu du vendredi après-midi (9h-12h).

La commission en charge de la communication se réunira prochainement.

Le dimanche 25 mai 2014 ont lieu les élections européennes.

Le Conseil municipal propose à l'A.F.R. que des décaissements de 20 à 25 cm sur une longueur de 2 à 3 m soient effectués au niveau du chemin vert (CR404). Les emplacements seront définis précisément.

Un courrier a été envoyé à la société TEREOS concernant la sécurité routière durant la période de campagne de betteraves

Le fils de M Faussabry va effectuer l'entretien de son terrain durant le week-end du 1^{er} mai.

Fin de la réunion : 23 heures 20

Pour le maire,
L'adjoint délégué à la communication.
Eddy DHERBECOURT

